

Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 713 - 16 Novembre 2000 - Prix 2,50 F



**POUR VOTER
EN MARS
PROCHAIN :**

**IL FAUT ÊTRE
INSCRIT SUR LES
LISTES ELECTORALES**

Un point d'appui

● Le sommet de la gauche plurielle, le 7 novembre, a fait la «Une» de l'ensemble des médias. «La gauche joue l'union» écrivent *France-Soir*, *la Croix et Libération* ; elle «fait la somme de ses différences», constate *Le monde* et «promet de se revoir», annonce *Le Figaro* ; ce que l'*Humanité* résume en disant qu'elle «renoue avec sa pluralité constructive».

Ce sommet a été proposé par Robert Hue lors de la dernière Fête de l'Humanité, pour écouter les Français et redresser la barre à gauche. Il doit beaucoup, dans sa préparation, son déroulement et son aboutissement à l'opinion des citoyennes et des citoyens, à leurs exigences de justice, de respect, de démocratie.

Alors que l'efficacité à gauche commence à susciter le doute, voire le mécontentement, que les enquêtes d'opinion récentes mettent en cause le manque de dynamisme et le déficit social de la politique du gouvernement, la déclaration commune de la gauche plurielle contient des engagements qui vont dans le bon sens et peuvent permettre de reprendre l'initiative à gauche.

Il y a là matière à redonner espoir, à soutenir le débat et l'action contre les inégalités et les discriminations, pour des mesures concrètes, pour un plus juste partage des fruits de la croissance, pour répondre aux urgences sociales. Pour les communistes, c'est un véritable défi que la gauche plurielle doit relever, et elle sera jugée aux actes.

Ce sommet est un point d'appui précieux pour l'action, pour que le débat se poursuive et s'amplifie, pour que le mouvement social et citoyen intervienne et pèse sur les choix.

La méthode choisie pour ce sommet est saluée: «convergences affichées, désaccords assumés». Minima sociaux, SMIC, salaires, retraites, emplois précaires, emplois jeunes, développement durable, énergie et transports, fiscalité, institutions, Europe, sans papiers, la vingtaine de questions débattues feront l'objet d'un travail pendant l'année 2001, ponctué de réunions au sommet.

Il y a encore du pain sur la planche pour dépasser les résistances, les hésitations, pour que les propositions soient suivies d'effet. Pour y parvenir, les communistes vont donner la parole aux citoyens et vont poursuivre, avec esprit de suite, les efforts susceptibles de réaliser les rassemblements nécessaires.

D L'Oscar Jupiter, l'un de ces bateaux poubelles, demeure depuis 3 ans sur les quais du Port de Nantes. Avis - interview de Christophe Charier, Secrétaire des Marins CGT. Page 6



D Vache folle, sécurité alimentaire, le dossier des Nouvelles consacre 2 pages sur ces questions. L'avis de 3 personnes qui, pour des raisons diverses, ont des choses à dire. Lire en pages 4 et 5.



3316

D C'est en francs le revenu mensuel en dessous duquel le seuil de pauvreté est atteint. En prenant en compte ce chiffre déjà très faible, le sommet de la gauche, sous la pression des Communistes, prend en compte l'un des sujets brûlants de l'actualité : la hausse des minima sociaux.



ACTUALITÉ

**Pour de joyeuses fêtes
de fin d'année**

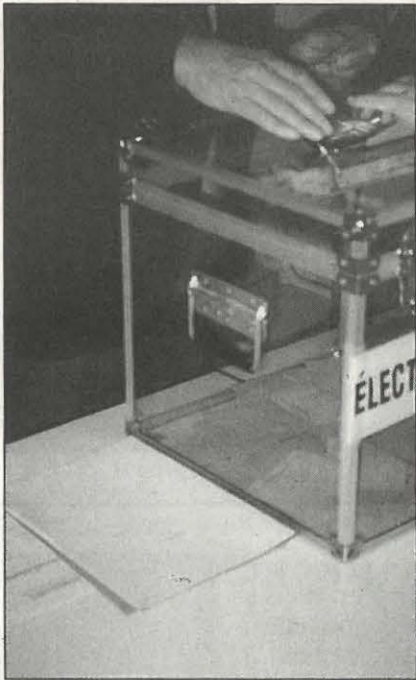
● Pour la deuxième année consécutive, la Fédération est heureuse de vous proposer sa carte des vins et huîtres pour les fêtes de fin d'année.

Nous savons, pour vous avoir écouté, que vous avez été satisfaits l'année passée des produits que nous vous avons proposés.

Si vous n'avez pas été de nos acheteurs fin 1999, il est temps de le devenir pour les Réveillons qui s'annoncent, vous y serez totalement satisfaits.

Notre catalogue, joint à ce numéro des Nouvelles, contient un jeu du bon goûteur et connaisseur des vins.

Une erreur s'étant glissée dans les réponses, il faut lire lère question : réponse a - 2e question : réponse c - 3e question : réponse c - 4e question : réponse a - 5e question : réponse b - 6e question : réponse a - 7e question : réponse a - 8e question : réponse b - 9e question : réponse c - 10e question : réponse b.



11 et 18 mars 2001

Elections Cantonales et Municipales

S'inscrire sur les listes électorales... mode d'emploi

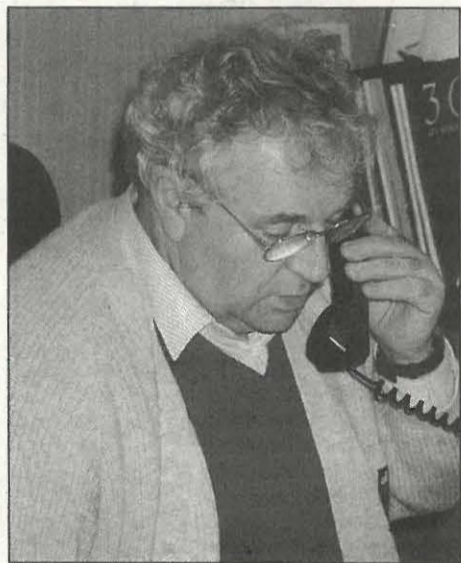
En mars 2001 vont se dérouler les élections municipales et

Cantonales : les Communistes désignent leurs candidats

Dans l'ensemble du département, les Communistes travaillent à la désignation de leurs candidats, en vue des prochaines élections cantonales.

C'est ainsi que pour plusieurs cantons, le Comité fédéral a entériné dans sa dernière réunion les candidatures proposées par les Communistes des différents cantons du département.

► Canton de Montoir



Jean-Louis Le Corre, Conseiller général sortant, Maire de Trignac, sera une nouvelle fois candidat sur le canton. Retraité de l'Aérospatiale, Jean-Louis avait été élu au second tour en 1994 alors qu'il était le seul candidat en lice. Notons que le Parti communiste regagnait ainsi le siège qu'il avait détenu entre 1973 et 1982.

► Canton de Bouaye

Sylvie Desportes représentera le Parti communiste dans ce canton où le score réalisé en 1994 par le PCF avait atteint 6,49%. Sylvie, Hôtesse de formation a été élue au Comité fédéral lors de la dernière Conférence. Mère de famille, 36 ans, elle a en charge les questions de la jeunesse au sein de la Fédération du PCF.



cantonales. «Pourrais-je voter ?» s'interrogent souvent les jeunes de 18 ans.

Réponse : «oui, si je m'inscris sur les listes électorales avant le 31 décembre 2000».

L'inscription n'est pas automatique, elle est volontaire, il est donc indispensable d'en faire la démarche administrative.

Pour pouvoir participer au vote sur votre commune :

- Assurez-vous d'être bien inscrit sur les listes électorales de votre adres-

se actuelle, notamment, si vous avez déménagé.

- Vous pouvez vous inscrire si :

- Vous atteignez l'âge de 18 ans avant le 28 février 2001

- Si vous avez acquis la nationalité fran-

- Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne

- L'inscription sur les listes électorales est simple, rapide et gratuite.

Comment s'inscrire ?

Il vous suffit de vous munir :

- de votre carte nationale d'identité (prouvant à la fois l'identité et la nationalité) ou bien d'un autre justificatif d'identité (passeport, livret de famille et d'un justificatif de nationalité)

- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, bail, facture EDF-GDF ou de téléphone)

Où s'inscrire ?

Dans votre mairie.

Quand ?

Avant le 31 décembre 2000.

ECHOS DE CAMPAGNE

Le programme municipal de Nantes : l'affaire de tous les Communistes

A quelques mois des élections municipales, les élus communistes de Nantes et la Section de Nantes ont voulu prendre le pouls des Communistes sur ces prochaines élections et sur leurs propositions pour élaborer un programme municipal.

En effet, Jean-Marc Ayrault a sollicité l'ensemble des forces politiques de sa majorité municipale pour que chacune d'entre elles, avec ses spécificités, contribue à l'élaboration du programme municipal.

C'est dans ce cadre qu'une quarantaine de Communistes se sont réunis au Vieux-Doulon pour débattre et réfléchir sur l'avenir de leur ville. En introduisant cette ren-

contre, Claude Constant, Président du groupe communiste, a rappelé la genèse et l'objectif de ce débat et il a redonné, d'une manière synthétique, les différentes propositions que le groupe communiste avait déjà travaillées sur différents thèmes importants : le budget, la jeunesse, la sécurité et la tranquillité publique, la démocratie locale, le développement économique et les services publics. Cette introduction a permis aux participants à ce débat de donner leur point de vue sur ces propositions, mais aussi d'interpeller les élus sur différents sujets d'actualité qu'ils souhaiteraient voir pris en compte dans le pro-

gramme municipal. Entre autre, sur l'avenir du site du Tripode, sur le campus universitaire, sur le comité consultatif de quartier, sur la politique des transports en commun en matière de tarifs et de liaisons transversales.

Bien entendu, cette rencontre n'était pas un aboutissement sur le travail que les Communistes auront à faire en matière de propositions. Claude Constant, en rappelant que d'autres réunions de ce type auront lieu, a interpellé l'ensemble des Communistes présents à faire des suggestions écrites pour que l'élaboration de ce programme soit bien l'affaire de tous les Communistes.

► Canton du Croisic



Pierre Leberche, Maire du Croisic, sera le candidat du Parti communiste sur le canton. Pierre, homme de terrain, a su mener un rude et efficace combat dans sa commune et le canton lors de la marée noire de l'Erika. Il retrouvera les électeurs de la Presqu'île qui l'avaient, en 1994, porté au deuxième tour contre le Maire RPR du Croisic.

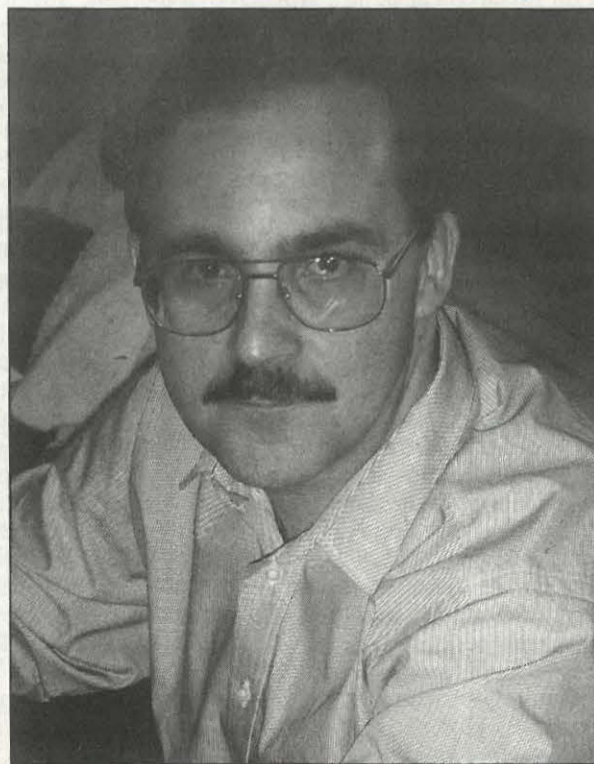
► Canton de Pontchâteau

Marc Justy, Maire de Saint-Joachim sera comme en 1994, candidat sur le canton de Pontchâteau avec 16,51% des voix lors du 1^{er} tour de l'élection de 1994.

Marc Justy avait fait l'un des meilleurs scores départementaux.



► Canton de Saint-Nazaire



Jean-Yves Le Huédé, employé à la Caisse primaire d'assurance maladie de Saint-Nazaire, sera le candidat du Parti communiste dans le canton de Saint-Nazaire où 10,64% des électeurs avaient en 1994 porté leurs suffrages sur le bulletin du candidat communiste qui était Gérard Rastel. Nouvellement élu au Comité fédéral lors de la dernière Conférence, Jean-Yves est également Conseiller municipal de Saint-Nazaire.

► Quel avenir pour les emplois jeunes ?

Lors de la victoire de la gauche plurielle en 1997, l'un des premiers engagements prioritaires a été de lancer le dispositif emplois jeunes.

Au terme des 5 ans de contrat, il est possible de créer de nouveaux métiers, de donner des emplois stables et choisis qui correspondent aux besoins, au développement des individus et de la société. Avec la réussite du plan emplois jeunes on peut rompre avec la logique des TUC, SIVP ou CES qui pré-vaut depuis quinze ans.

Depuis leur création, 276 000 jeunes ont eu ainsi la possibilité d'accéder à un emploi dans les associations, secteur ou entreprises publics. Aujourd'hui, bien des

questions se posent.

D'abord parce que l'objectif initial des 350 000 emplois dans le public n'est pas atteint. Près de 100 000 jeunes doivent encore profiter du dispositif. L'engagement doit être tenu et des moyens financiers débloqués en conséquence.

Ensuite, parce que, pour le plus grand nombre des emplois jeunes, c'est l'incertitude. Que va-t-il se passer au bout des cinq ans ?

Que vont devenir les associations qui ont fait le choix d'embaucher des jeunes ? C'est maintenant que se joue leur avenir. **Obtenir la transformation des emplois jeunes en emplois stables se-rail une victoire pour toute la lutte anti-précarité, pour l'emploi!**

Pour cela, les communistes proposent dans chaque département la tenue d'Etats Généraux des emplois jeunes, pour favoriser la rencontre entre jeunes, employeurs, salariés, élus locaux et nationaux, pour ensemble construire et évaluer les besoins locaux en emplois et en formations.

A l'initiative des communistes, les cinq partis de la gauche plurielle se sont retrouvés pour tirer un premier bilan des réformes engagées et donner un nouvel élan. Le gouvernement doit garantir un débouché professionnel à chaque emploi jeune. De même, il y a urgence d'aider les 16-25 ans à construire leur autonomie par le principe d'une allocation d'autonomie.

Propositions du Parti Communiste

● Création d'un fond d'insertion à l'emploi stable pour mettre fin à l'emploi précaire

● Augmentation du budget 2001 pour financer la formation et la transfor-

mation des emplois jeunes en emplois stables

● Création d'une commission d'évaluation du programme, décentralisé par département.

Elle serait chargée d'établir un bilan et de faire des propositions pour le passage aux statuts, la formation et le soutien aux associations impliquées dans le dispositif.



Du 6 septembre au 30 novembre 2000

19 F la patinoire
2,9€
c'est trop de la balle !

Du mardi au vendredi, pour tous, à toutes les séances, patins compris !

NGE 02 51 84 94 51



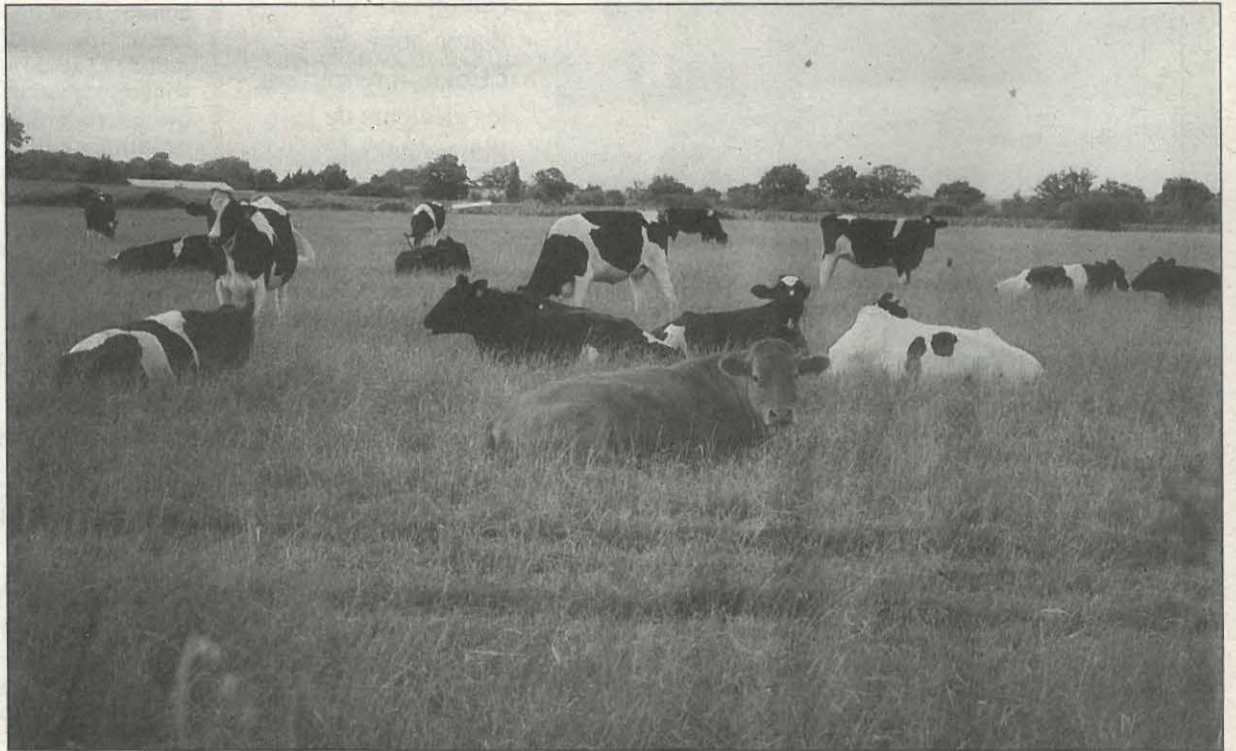
► Vache folle : qu'en est-il ?

**ET SI
NOTRE
ASSIETTE
VENAIT
A NOUS
FAIRE
PEUR !**

Depuis plusieurs mois, la sécurité alimentaire fait la une de l'actualité. Agriculteurs, commerçants sont souvent pointés du doigt, mais ce serait sans compter sur les financiers qui, au nom du profit, n'hésitent pas à promouvoir les farines animales, les OGM, la viande aux hormones...

NLA a rencontré 3 personnes de notre département qui, de par leurs responsabilités dans la société, leur militantisme ou leur activité professionnelle, ont bien voulu donner leur avis, nous éclairer.

Paul Robert, Chercheur à l'INRA, Michel Rica, Elu communiste à Nantes, chargé des cantines scolaires, Michel Guillet, Responsable du Collectif ruralité de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF ouvrent le dossier de la sécurité alimentaire.



Prion, ESB, vache folle, l'inquiétude grandit dans notre pays quant à notre sécurité alimentaire. L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) apparaît pour la première fois au Royaume-Uni en novembre 1986. Des examens histopathologiques du cerveau de la vache incriminée révèlent une vacuolisation de la matière grise et des neurones, caractéristique de la « tremblante du mouton ». C'est en avril 1987 que débutent les premières études épidémiologiques au Royaume-Uni. Ces études conduisent à émettre l'hypothèse que cette maladie serait due à l'incorporation dans la ration alimentaire des ruminants, de farines animales non parfaitement décontaminées lors de leur fabrication. Le 8 juillet 1988, le gouvernement britannique annonce que tous les bovins atteints d'ESB seront abattus et détruits à titre préventif. Le 18 juillet 1988, interdiction est faite de nourrir les bovins avec des farines d'origine animale. Cependant, les exportations de ces mêmes farines sont toujours autorisées. En France, le 13 août 1989, il est décidé d'interdire l'importation de farines animales britanniques sauf si l'entreprise s'engage à ne pas les distribuer à des ruminants. La CEE limite les exportations de bovins britanniques le 1er mars 1990 et interdit l'exportation de certains abats bovins d'origine anglaise le 9 avril. A la même époque, le comité vétérinaire de la communauté européenne estime qu'en l'état des connaissances d'alors, les animaux atteints d'ESB ne sont pas dangereux pour la santé humaine. C'est le 12 juillet 1990 qu'est publié au Royaume-Uni un rapport insistant sur les incertitudes concernant la transmission de l'ESB à l'homme.

Dans ce pays, la maladie de la vache folle atteint son point culminant en 1993, avec près de 800 cas par semaine. Deux éleveurs laitiers britanniques meurent de la maladie Creutzfeldt-Jakob. C'est au cours des mois de juin et juillet 1996 que la crise de la vache folle touche le secteur ovin et caprin suite à la parution dans *Veterinary Record* d'un article indiquant que le mouton peut contracter l'ESB par voie orale. Londres décide de retirer de la consommation les cervelles d'ovins et de caprins âgés de plus de 6 mois tandis que la France prend des mesures similaires pour la consommation des cervelles et des moelles épinières. En France, une vive tension entre équarrisseurs et pouvoirs publics voit le jour au sujet du financement de la collecte et de la destruction des cadavres d'animaux prélevés en ferme.

Depuis janvier 1997, cette tâche devient un service public à part entière financé par une taxe sanitaire supportée par les distributeurs.

L'ESB est une maladie neurodégénérative évolutive qui frappe le système nerveux central des bovins. L'infection n'entraîne pas de réaction immunologique détectable. Il n'existe actuellement pas de véritables moyens pratiques de diagnostic des bêtes infectées pendant la phase d'incubation. Pratiquement, seul un examen histologique post-mortem du tissu nerveux cérébral d'un bovin suspect permet de s'assurer avec certitude de la présence de la maladie. Cliniquement, l'ESB se caractérise, après une longue période d'incubation, par l'apparition de troubles nerveux sensitifs et moteurs évoluant très lentement vers une issue toujours fatale.

Trois hypothèses sont émises pour l'apparition de l'ESB. La première hypothèse concerne la consommation de farine d'os et de viande ovine contaminée par la « tremblante ». En effet, en 1981 les températures de stérilisation de ces farines ont été abaissées et l'étape d'extraction des graisses par solvants a été éliminée par souci de rentabilité économique. La deuxième hypothèse suggère que l'ESB résulterait d'une infection due à un prion bovin présent à un faible niveau endémique dans la population. Le recyclage à grande échelle des carcasses bovines dans la production de farines animales, associé aux modifications des procédés de fabrication aurait conduit à l'amplification de la maladie. La troisième hypothèse est d'ordre environnemental. La maladie pourrait avoir pour origine une mutation neurochimique déclenchée par une exposition à des pesticides organophosphorés.

Un certain nombre de mesures de prévention des risques en matière de santé publique ont été prises à la fois au niveau national et au niveau européen. Actuellement, l'étude des organes des bovins atteints d'ESB et des animaux ayant ingérés des aliments contaminés mais ne présentant pas encore de signes cliniques de la maladie n'a permis de retrouver l'infectiosité que dans le système nerveux central et dans l'iléon (intestin grêle). L'OMS a établi une classification des tissus à risque pour la santé humaine. Suivant cette classification, la présence de prion n'a pas, à l'heure actuelle, été détectée dans les muscles, le cœur, les glandes mammaires et le lait.

VACHE FOLLE ou FOLIE du capitalisme ?

Depuis que Mme Thatcher a autorisé les producteurs anglais de farines d'origine animale à faire des économies en diminuant la température de chauffe des cadavres utilisés, les cas de «vache folle» et de transmission à l'Homme de cette maladie se sont multipliés.

Et le monde a découvert :

1 Qu'on nourrissait des herbivores avec d'autres animaux sous forme de farine (en fait, on récupère leurs protéines).

2 Que des moutons atteints de «la tremblante» (l'équivalent de l'ESB pour les bovins et de la maladie de Creutzfeld Jacob pour les humains) étaient ainsi systématiquement utilisés au mépris du principe de précaution le plus élémentaire.

3 Que nous vivons dans un système où la recherche de rentabilité immédiate n'a que faire des risques que cela peut avoir sur des vies humaines !

En France, des mesures de préventions sanitaires ont été mises en place au rythme des avancées de la recherche sur les mécanismes de transmission à l'Homme :

D'abord les scientifiques les ayant identifiées - toutes les parties du bovin où le «prion» responsable de la maladie peut se loger sont interdites à la consommation.

Notons qu'il n'a jamais été trouvé de «prion» dans le muscle des bovins, même ceux où la maladie était au stade le plus avancé.

Les dépistages ont été renforcés tout au long de la filière bovine, du producteur aux états de boucher.

Quant aux farines d'origine animale, déjà interdites pour l'alimentation des bovins, elles viennent d'être totalement interdites (elles étaient encore autorisées pour l'alimentation d'autres animaux comme les volailles).

Il est vrai qu'en étant



souvent fabriquées par les mêmes producteurs et dans les mêmes sites que les farines végétales, celles-ci pouvaient être «contaminées», même de façon résiduelle.

Le principe de précaution peut effectivement justifier cette mesure. Mais elle soulève d'autres questions :

Comment traiter les milliers de cadavres d'animaux qui étaient «recyclés» chaque année dans les farines sans créer un nouveau problème écologique ?

Et surtout, cela veut dire les remplacer par des farines d'origines végétales, et donc aujourd'hui :

soit d'importer des grandes quantités d'oléagineux d'origine américaine (c'est à dire transgéniques avec des risques sur le moyen ou long terme que l'on ignore puisque aucune recherche de fond n'a été menée...)

Soit de les produire nous-même.

La France a «techniquement» la capacité de produire les oléagineux nécessaires à l'alimentation de son cheptel bovin. Encore que cela prendrait le temps des semences, des récoltes et de leur traitement.

Sauf que la politique agricole commune européenne nous impose 15 % de terres agricoles en friche, et que les accords de Blair House (OMC) fixent la quantité maximum de production autorisée pour la France.

Mais à situation exceptionnelle ne faut-il

pas des mesures exceptionnelles qui s'attaquent à la racine du problème ?

N'est-ce pas à chaque peuple de choisir son type d'alimentation, donc d'agriculture ?

L'Europe, en accord avec le gouvernement français, a d'abord subventionné une agriculture intensive en France au détriment de la qualité de ses productions et de l'environnement. Au nom de la rentabilité.

Puis, toujours avec l'accord de nos gouvernants, elle a installé une politique de quotas et de friches pour cause de surproductions. Au nom de la rentabilité.

Et on finit par limiter des productions ou par nous contraindre à importer de pays tiers ce que nous pouvons produire nous-mêmes.

Au nom du libéralisme !

Ces choix ont profité aux profits des trusts de l'agroalimentaire, mais ni au consommateur qui doit payer le prix fort s'il veut des produits sains et de qualité, ni à l'agriculteur qui voit ses prix à la production diminuer sans cesse...

N'est-ce pas cette conception capitaliste de la mondialisation des échanges, qu'il faudrait commencer à changer ? Surtout quand il s'agit de ce qu'on retrouve dans nos assiettes !

Michel Guillet,
Responsable du
Collectif ruralité de la
Fédération de Loire-
Atlantique
du PCF

Restauration scolaire et risque alimentaire

NLA : *Michel Rica, dans le cadre de ton mandat municipal, tu as la délégation de la restauration scolaire de la Ville de Nantes alors que ce passe-t-il ?*

Michel Rica : Ce qui c'est passé, c'est qu'il y a eu en quelques jours une hyper médiatisation des problèmes et des risques concernant la sécurité alimentaire et l'utilisation de cette grave question à des fins politicienne de la part de la droite.

ville a pris la décision dans un souci d'apaisement de ne plus proposer de plats contenant du bœuf.

NLA : *Où en sommes nous aujourd'hui ?*

M.R. : Il faut savoir et les élus communistes y sont attentifs, que le service de restauration scolaire à Nantes, est un service public. La qualité de ce service est reconnu et apprécié par les familles nantaises. Les quelques 10 000 repas fabriqués

NLA : *oui, mais les problèmes existent : la vache folle, les OGM, la mal bouffe.*

M.R. : Au risque de choquer, je pense que l'on peut affirmer que l'on mange mieux aujourd'hui en restauration collective publique qu'il y a 30 ans ou 40 ans et ceci tant en terme d'équilibre alimentaire qu'en qualité de produit, ou d'hygiène. Ceci étant, on voit bien que la mondialisation et la politique ultra libérale a courte vue nous entraîne dans



NLA : *D'accord, mais la Ville de Nantes s'est aussi inscrite dans ces dispositions interdisant le bœuf dans 4 écoles.*

M.R. : Je rappelle, que dans un premier temps le Maire a écrit au Préfet pour lui demander s'il convenait de prendre des mesures particulières. Mais très vite, l'interdiction décidée par quelques maires a fait bouler de neige, en particulier dans les grandes villes et la

quotidiennement le sont dans un cadre extrêmement précis de réglementation en vigueur. Les produits y subissent de nombreux contrôles en amont et en aval : contrôle sanitaire, chimique, bactériologique, qui évite et cela chaque jour, les risques alimentaires.

Et puis les produits qui arrivent répondent à des règles extrêmement strictes décidées par la ville elle-même dans le cahier des charges.

une logique qui inquiète les populations, et que ces choix économiques peuvent avoir des conséquences à long terme sur la santé, la vie humaine et l'environnement.

Et puis nous mesurons que cette crise alimentaire nous indique qu'il est urgent de refonder totalement la manière d'élaborer les choix politiques afin qu'ils soient au service de l'intérêt général.

LES COMMUNISTES PROPOSENT :

- que la France demande une réorientation de la politique agricole commune pour infléchir le développement agricole dans le sens d'une agriculture paysanne durable et solidaire riche en emplois, garantissant la sécurité alimentaire, préservant l'environnement, prévoyant rapidement son autosuffisance en production de protéines végétales au lieu de laisser les terres en friche, et favorisant l'autonomie alimentaire de chaque peuple et leurs coopérations.
- de renégocier les accords conclus dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce
- de se donner de nouveaux moyens en service public pour la sécurité et la qualité alimentaire, ainsi que pour la recherche scientifique, en recherchant une plus grande coopération européenne, associant chercheurs, salariés, consommateurs, producteurs, élus, pour faire valoir en toute transparence l'état des connaissances, évaluer les besoins et construire des choix de développement humain.

NANTES : Encore un navire poubelle à quai



■ **NLA** : L'Oscar Jupiter est livré à la rouille depuis 3 ans sur les quais de Nantes. Peux-tu nous rappeler les raisons ?

Christophe Charier : L'Oscar Jupiter est arrivé en janvier 1998 dans le port de Nantes avec une cargaison de sucre pour la Société Béguin Say. Des entrées d'eau de mer, dans la cale, ont endommagé cette cargaison.

■ **NLA** : La Société Béguin Say et

d'autres créanciers ont saisi ce navire. En mai 1998, les marins qui n'étaient plus rémunérés depuis plusieurs mois ont demandé au Syndicat des marins C.G.T. de Nantes d'intervenir afin de défendre leurs intérêts. Un fois la procédure commencée, nous avons donc à notre tour fait saisir le navire.

Il vient d'être acheté après avoir subi un coup de peinture par une société basée sur l'Ile de Man, est-ce pour reprendre la mer ?

Christophe Charier : D'après les dires du nouvel armateur, le O. Jupiter effectuera son dernier voyage pour l'Inde ou le Pakistan afin d'être découpé.

Cela semble étrange qu'un armateur engage de tels travaux pour ensuite le ferrailer. Il est évident que ce navire peut reprendre la mer, si les inspecteurs de navigation l'autorisent à naviguer, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, car ces derniers ont imposé un nombre important de travaux ainsi qu'un passage en cale sèche.

■ **NLA** : N'y a-t-il pas de nouveaux risques de catastrophe ?

Christophe Charier : Les risques peuvent être limités si les travaux demandés par les inspecteurs de navigation sont réalisés et que le navire soit inspecté après les travaux. Le risque zéro n'existe pas.

■ **NLA** : Comment peut-on empêcher de tels actes ? Quelles sont les solutions que préconisent les marins C.G.T. ?

Christophe Charier : D'interdire le pavillon de complaisance sous toutes ses formes (40.000 navires actuellement, tirent vers le bas, les normes des pavillons nationaux).

D'avoir des équipages qualifiés et en nombre suffisant, D'imposer une réglementation rigoureuse et uniforme à toutes les sociétés de classification,

Que la France, souveraine dans ses eaux territoriales, se dote des moyens humains et matériels nécessaires afin de garantir par le Service Public, la sécurité maritime (Phares et balises, abeilles internationales, inspecteurs de navigations, prévention contre les pollutions, vedettes et patrouilleurs maritimes...)

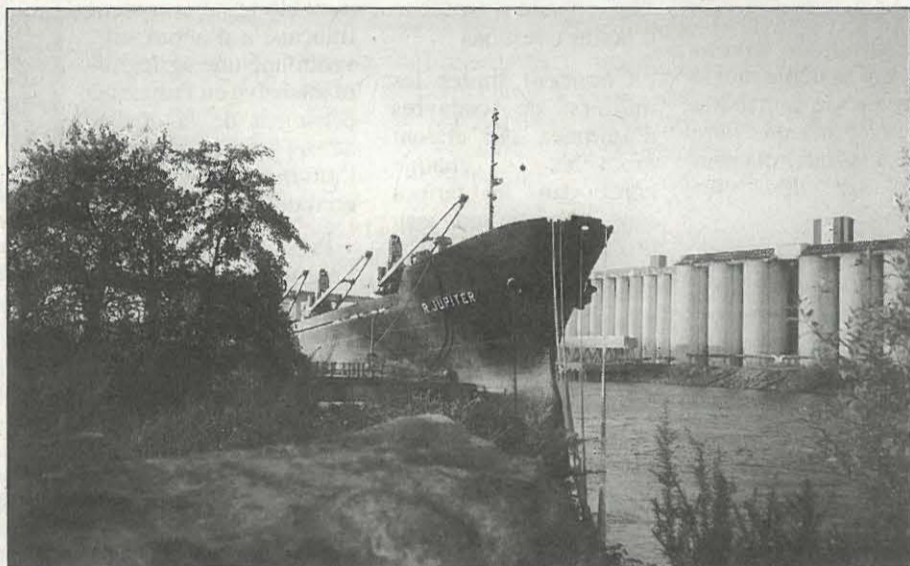
Les différentes catastrophes maritimes : l'Erika il y a un an et l'Evoli dernièrement posent la question de sécurité maritime avec une acuité nouvelle.

Dire qu'il faut trouver des solutions ressort de tous les discours prononcés, dans le même temps les risques demeurent, les bateaux poubelles continuent de naviguer, les pavillons de complaisances flottent sur toutes les mers.

Sur le port de Nantes, un navire est livré à la rouille depuis 3 ans, demain il peut reprendre la mer avec des risques majeurs.

Quand J.C. Gayssot, Ministre des Transports déclarait «qu'il s'agissait de nos côtes» et qu'il était de son devoir de les protéger. Il alertait au-delà des pays bordés par la mer tous ceux qui sont européens doivent prendre des dispositions législatives nécessaires pour que ne se reproduisent plus de telles catastrophes.

L'Oscar Jupiter fait partie de ces dangers pour notre environnement. Nous avons demandé au responsable des marins CGT de Nantes, Christophe Charier, comment il concevait la possibilité, pour ce navire, de reprendre la mer.



► Après la commande du «Queen Mary 2» aux Chantiers de l'Atlantique

Déclaration de Gilles Bontemps, Conseiller régional, le 7 novembre 2000

«La commande du «Queen Mary 2» est une excellente nouvelle pour l'agglomération nazairienne et, au delà, pour l'emploi et le développement économique du département et de la Région des Pays de la Loire.

C'est une nouvelle reconnaissance de la compétence française en matière de construction navale.

Concernant celle-ci, il convient de veiller plus que jamais, à ce que les règles qui lui sont imposées en France, ne soient pas inégales par rapport à celles qui sont en cours dans d'autres pays, notamment en matière de subventions et d'aides.

Cette nouvelle commande, dont je me réjouis, me fait réagir sur deux points :

Le premier : le fait que Monsieur BOISSIER remercie tout le personnel pour son « savoir-faire et sa mobilisation » est tout à fait pertinent et je partage totalement cette appréciation. Par contre, selon moi, cette reconnaissance dans les mots devrait se traduire par des augmentations de salaires et des mesures concrètes pour le recul de la précarité sur l'ensemble du site des Chantiers.

Le deuxième : l'état inquiétant de la flotte marchande aujourd'hui, cruellement et régulièrement rappelé par l'actualité, exige que la France prenne toute sa place dans son

renouvellement.

La construction de bateaux de croisière ne doit pas représenter l'activité essentielle des Chantiers de l'Atlantique. Ceux-ci ont prouvé dans le passé, leur compétence diversifiée dans le domaine de la marine marchande, et plus récemment avec la conception du 3 E.

Cette diversification des constructions de navires est aujourd'hui une nécessité marquée tant par l'urgence et la qualité requise du renouvellement de la flotte marchande, que pour assurer l'avenir à long terme de la construction navale française, des Chantiers de l'Atlantique et de l'emploi dans la Région.

Après Michel Deschamps à Saint-Nazaire POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS À L'ÉCOLE Bientôt un Forum à Nantes (18 janvier 2001)

Le 10 novembre a eu lieu à Saint-Nazaire une réunion-débat sur la lutte contre les inégalités à l'école organisée par la cellule des enseignants communistes, avec la participation de Michel Deschamps, membre du Collège exécutif du PCF et responsable du collectif national « réussir la transformation démocratique de l'école ».

Parmi les présents, il y avait certes surtout des enseignants, dont beaucoup en retraite, mais également des élus, éducateurs, parents d'élèves et responsables du PCF, de la section de Saint-Nazaire et de la Fédération départementale, ainsi que de non-communistes. Au total, une assez bonne participation qui montre que ces questions de l'école suscitent bien un intérêt. Mais un effort reste à faire pour sortir du seul monde des enseignants. La petite table de livres – fournis par la Librairie « Voix au Chapitre » de Saint-Nazaire – a permis la vente de quelques ouvrages sur l'école, mais aussi sur l'histoire comme : « Le siècle des communistes »... Un certain nombre d'inscriptions au réseau départemental PCF sur l'école a été enregistré. De même, des exemplaires du projet du PCF d'un « fonds d'action contre les inégalités à l'école » ont été distribués.

Au cours du débat, un certain fatalisme, voire une résignation, des enseignant(e)s sur le caractère socio-ségrégatif de l'école s'est parfois exprimé. Des tensions entre enseignants, parents et élus, avec des acrimonies réciproques quant aux origines des inégalités scolaires (« archaïsme » des uns, « consumérisme » et « américanisation » des autres) ont été aussi perceptibles. Avec – mais peut-être que ceci explique aussi cela – de sérieuses difficultés à prendre du recul par rapport aux effets pervers hérités de la période Allègre. Des références historiques, un tantinet nostalgiques et quelque peu acritiques, à l'École républicaine de J. Ferry au plan Langevin-Wallon, ont aussi été faites, ceci afin, surtout semble-t-il, de mieux stigmatiser le « manque de souffle » des projets politiques actuels sur l'école. Mais Michel Deschamps dit : « je confesse que je ne suis ni Langevin, ni Wallon ».

Aussi, malgré l'affirmation quasi unanime de la nécessité d'offrir une perspective politique mobilisatrice sur l'école, des appréciations tranchées et présentées comme strictement personnelles, se voulaient sévères, sur le « vide politique énorme » et le « silence assourdissant » de tous les partis politiques de la gauche plurielle dans le débat sur l'école. En fait, ceci paraissait exprimer une méconnaissance ou une sous-estimation flagrante du nouveau positionnement du Parti sur les problèmes de l'école et sur le sens de sa proposition d'un « fonds d'action pour lutter contre les inégalités à l'école ». Subsiste finalement l'impression d'une certaine surdité à la formulation de celle-ci, même lorsqu'elle vient de quelqu'un d'aussi autorisé – et de pédagogue – que Michel Deschamps.

Il y a donc encore, de toute évidence, beaucoup de travail à faire. Le réseau départemental du PCF, pour combattre les inégalités à l'école, propose de poursuivre et d'approfondir ce débat en organisant le jeudi 18 janvier 2001 un forum départemental sur ces questions, à 18h30 dans la salle de la Manufacture des Tabacs – Boulevard Stalingrad à Nantes. Y sont conviés les enseignants certes, mais aussi les parents d'élèves, les syndicalistes, les lycéens et étudiants, les élus, les conseillers d'orientation, les spécialistes universitaires des sciences de l'éducation et de sociologie scolaire, bref, tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, à voir avec la question des inégalités scolaires.

NB : Vous pouvez d'ores et déjà faire connaître votre participation et le sujet de votre intervention à ce forum en écrivant au : **Collectif départemental PCF 44 contre les inégalités à l'école** – 41 rue des Olivettes – 44000 NANTES – E-mail : pcf44@wanadoo.fr

Assurance chômage : Rencontre avec les Syndicalistes

Débat ouvert à Nantes entre Yves Dimicoli, responsable pour le Parti Communiste Français des questions économiques et initiateur de l'appel pour la refondation de l'Unedic et les syndicalistes du département, Salle de la Convention.

Après avoir rapidement fait état de ses conceptions par rapport aux projets du MEDEF, Yves Dimicoli devait préciser quelques points :

- Tout d'abord, un refus total au projet de convention Unedic concocté par le MEDEF et la CFDT.
- Ensuite une volonté profonde de travailler à une alternative à la situation actuelle où plus d'un chômeur sur deux est exclu d'indemnité en proposant : une amélioration de la situation des chômeurs et une politique de retour à l'emploi. L'économiste communiste devait également s'interroger sur les raisons du volte face que semble opérer le Premier Ministre au sujet d'un possible agrément du nouveau texte du MEDEF et de la CFDT.

« Le nouveau texte ne modifie pas les données essentielles qui faisaient l'objet du refus d'agrément, je ne vois vraiment pas ce qui pousserait Lionel Jospin à changer d'avis ».

La discussion qui devait ensuite avoir lieu entre les syndi-

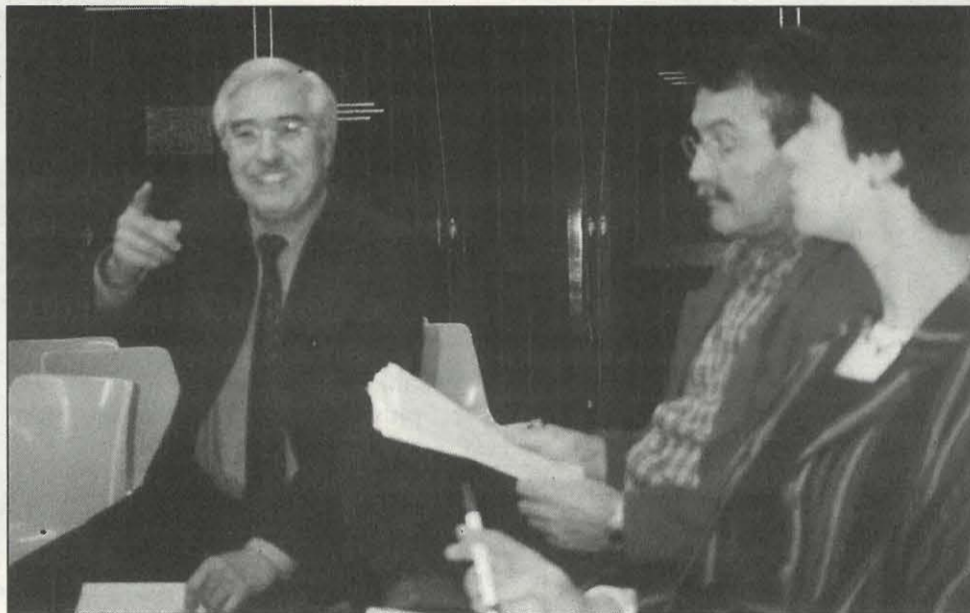
calistes de la CGT, de la CFDT et Yves Dimicoli a permis d'aborder les grandes questions de ce dossier.

Ne pas laisser l'initiative au MEDEF, prendre en compte les revendications exprimées par les chômeurs et leurs organisations, quelle utilisation des excédents de l'Unedic chiffrée par l'un des participants à quelques 100 milliards de francs d'ici à 2003 ?

Un besoin d'échanges

Cette rencontre montre à quel point le rapport entre syndicats et politiques est important. Nombreux ont été les intervenants, tout en s'inquiétant quelques fois du fait que le politique détiendrait la décision, d'attendre du politique des réponses concrètes aux questions posées (l'agrément du Gouvernement, le positionnement à l'Assemblée nationale et notamment celui des Communistes).

Soucieux de son identité, le syndicalisme d'aujourd'hui doit être plus hardi, plus audacieux dans ses rapports avec le politique. Ce débat riche et constructif a montré qu'il y avait de réelles et importantes convergences entre le syndicalisme et l'action des Communistes pour empêcher la refondation sociale prônée par Ernest-Antoine Seillière et Nicole Notat et pour répondre à de nouvelles et fortes avancées sociales.



L'ÉPARGNE SALARIALE EN DÉBAT

C'est dans le cadre d'initiatives diverses prises par le collectif responsable à la formation qu'un échange sur le thème de l'épargne salariale a eu lieu le 13 novembre avec Yves Dimicoli.

Une initiative vivante, contradictoire où chacun arrive avec ses questions, son argumentation.

Le projet de loi finalement adopté en première lecture à l'Assemblée nationale contredit les intentions de justice, d'efficacité sociale et de droits des salariés proclamées par Laurent Fabius. Les réactions légitimes suscitées par le vote des parlementaires communistes doivent être prises en compte dans la suite du débat.

Certes, le gouvernement a accepté de réduire les exonérations des cotisations sociales sur les plans partenariaux d'épargne salariale mais cette diminution se limite aux cotisations vieillesse de base, ne porte que sur la partie des abondements des employeurs supérieurs à 15.000 F, laisse entières les exonérations de cotisations fiscales, laissant ainsi le dispositif suffisamment attractif pour rentrer en concurrence directe avec les salaires.

Il a dû renoncer à inscrire dans son texte une sortie « en rente échelonnée » pour lui substituer une sortie en « capital fractionné » qui pourrait permettre d'atteindre le même objectif si des dispositions n'étaient pas prises parallèlement pour assurer la pérennité du système de retraite par répartition. D'où l'importance des débats portant sur les exonérations de cotisations qui sont autant de manques à gagner pour la protection sociale.

Enfin, aucun amendement n'a été accepté sur deux aspects fondamentaux : l'utilisation de l'épargne salariale et les droits des salariés.

Ainsi se pose la question : qu'est-ce qu'on fait jusqu'à la deuxième lecture ?

Comment dépasser les écueils de cette loi ? Par une « expertise citoyenne pour permettre un débat réel » sur cette question comme le précise Yves Dimicoli. Débat réel à partir d'un triptyque qui serait :

- 1 - objectifs sociaux à atteindre
- 2 - les moyens financiers

3 - les pouvoirs pour maîtriser ces moyens

Et de deux types de questions de fond qui pourraient constituer nos propositions :

- Fonds régionaux : on s'appuie sur l'épargne salariale régionale
 - Fond public national : pour une meilleure épargne en compte courant bloqué
- Comme nous ne pouvons évoquer l'épargne salariale en dehors du débat d'une autre utilisation de l'argent, plusieurs autres questions ont été évoquées :
- Travailler l'opposition faite entre salaire et emploi
 - L'épargne salariale se trouvant dans cette opposition
 - Lien entre salaire et emploi, c'est l'argent
 - Réformer radicalement les financements ?
 - Rôle des banques
 - Utilisation des fonds publics
 - Fiscalité
 - Fonds Européens
 - Concurrence des salariés : aspects inégalitaires de l'épargne salariale
 - Manques pour la consommation
 - Pérennité de ces placements
 - L'épargne dans les entreprises existe déjà sous différentes formes (actionnariat, intéressement...) et est appréciée comme utile pour et par les salariés : comment prendre ces problèmes à bras le corps
 - Aide publique : allègement des charges financières des entreprises

En conclusion, Yves Dimicoli précisait : « Nous devons être lucides sur les périls et les risques, mais on ne rassemblera pas seulement sur cela, mais sur ce défi. Pensée alternative. Se saisir de cette porte d'entrée. Tout se fait au nom des plus belles intentions, comme le PARE ». Tout ce débat s'est fait dans un climat d'écoute, d'enrichissement, d'échanges particulièrement denses. Chacun est sorti ravi de cette soirée.

Je vous invite tous aux prochaines soirées initiatives à la formation des Communistes qui seront organisées dans la Fédération.

Bernard Thibault sur les bords de la Loire pour le 500^{ème} syndiqué CGT du Port Autonome

C'est à l'occasion du 13^{ème} Congrès du syndicat CGT du Port Autonome que Bernard Thibault répondait à la promesse qu'il avait faite de remettre la 500^{ème} carte du syndicat du Port à Nantes dernièrement.

Il n'est, en effet, pas banal d'avoir une représentation aussi forte que celle du Port qui regroupe, chez les personnels actifs, 365 syndiqués CGT sur 580 salariés auxquels s'ajoutent 111 retraités, 14 agents des phares et balises et 14 de l'entreprise de nettoyage. Bernard Thibault devait, devant la

presse, «rappeler que prendre sa carte est un droit banal qu'il faut mieux faire reconnaître», faisant ainsi un clin d'œil aux acquis et avancées sociales obtenus dans l'entreprise grâce à l'activité et à la force syndicale.

55 nouveaux embauchés depuis le début de l'année dont une quarantaine dans le cadre de la réduction du temps de travail, 18 jours de congés dans le même cadre de la réduction du temps de travail...

Ce 13^{ème} Congrès du syndicat CGT fut également l'occasion de plancher sur les questions économiques. Yves Tual,

Secrétaire du syndicat, rappelait qu'il y a dix ans, certains plaidaient pour la disparition de l'activité portuaire à Nantes alors qu'il y a eu cette année 55 navires supplémentaires.

Raison de plus pour les syndicalistes de revenir sur les aménagements et agrandissements du Port avec le quatrième quai qui a été obtenu à Cheviré, l'achat d'un déchargeur pour le ciment à Montoir qui doit impérativement appartenir au Port Autonome et bien évidemment Donges Est qui devrait démarrer dans les plus brefs délais

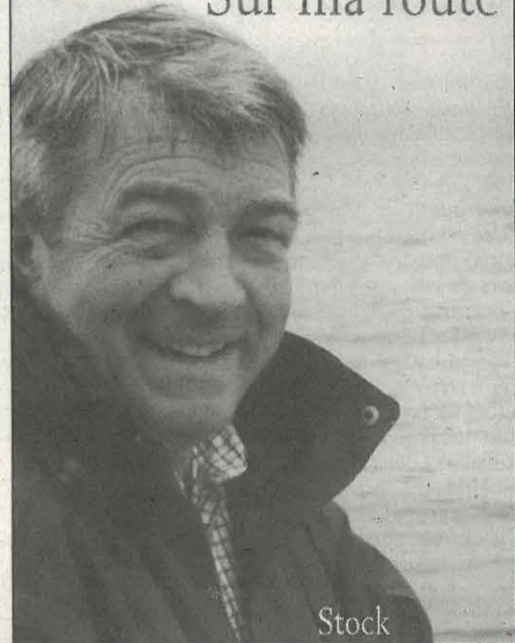


pour faire face à la saturation du Port. Sébastien Luniaud, embauché au Port en juin dernier s'est vu, dans un climat

conquérant, remettre des mains du Secrétaire général de la CGT, sa carte syndicale. « Elle représente, a-t-il dit ému

devant ses camarades, des valeurs de solidarité, de fraternité qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs ».

VIENT DE PARAITRE
Jean-Claude GAYSSOT
Sur ma route



Stock

De Jean-Claude Gayssot s'impose d'abord l'image du ministre apparu en première ligne lors des grandes tragédies nationales, tels l'accident du Concorde, les week-ends meurtriers sur les routes

ou le naufrage de l'Erika. Mais qui est-il réellement, cet ancien ouvrier des chemins de fer maintenant à la tête d'un des ministères les plus importants de la République, qui sait avec chaleur et

convivialité inventer un nouvel art de faire de la politique ?

Sur ma route est un document surprenant, car rarement ministre en exercice se sera livré avec autant de spontanéité : il raconte son quotidien, ses découvertes et ses rencontres, ses réussites et ses déconvenues, ses idées et ses espoirs. En parlant de sa jeunesse, de son amour de la vie, de ses engagements, de l'avenir du communisme, de l'Europe, de la mondialisation, des enjeux technologiques qui le fascinent, Jean-Claude Gayssot porte un regard lucide sur notre monde contemporain, et exprime avec passion son combat pour le rendre plus humain.

Prix 110 F - Disponible à la Fédération

Travail de nuit Protéger les salarié-es

Le 9 février 1976, au nom de l'égalité homme-femme, la Commission européenne a édicté une directive proclamant l'égalité en matière d'accès aux métiers et rémunérations, levant ainsi l'interdiction faite aux femmes de travailler la nuit dans l'industrie (entre 22 heures et 6 heures du matin).

Aujourd'hui, la France doit transposer dans le droit français cette directive.

Le travail de nuit concerne 21,3% des hommes et 8% des femmes, soit 800 000, dont 385 000 dans le secteur de la santé et de l'action sociale, 46 000 dans l'industrie. **Et ceci sans aucune garantie ni protection particulière.**

Ces millions de salarié-es sont soumis-es à des conditions de travail et de vie très difficiles et pénibles du fait de leurs horaires de travail. Et des faibles rémunérations. Nombre de femmes font le choix du travail de nuit afin de pouvoir garder leurs enfants. Se pose donc le problème de l'accès aux modes de garde et de leur coût. Elles et ils cherchent aussi à avoir une rémunération plus élevée. Se pose le problème de la reconnaissance des qualifications, des écarts de salaires entre hommes et femmes et de la revalorisation du SMIC et des salaires.

Pendant plusieurs années, le Parti

communiste a pris des initiatives pour que cette directive européenne aligne l'égalité concernant le travail de nuit dans l'industrie, en l'interdisant aux hommes comme aux femmes.

Il reste opposé au travail de nuit tant pour les femmes que pour les hommes. Il ne s'agit pas de laisser un vide juridique, notamment concernant le code du travail. Mais de réfléchir à des propositions protégeant ces salarié-es et rendant cette loi contraignante.

Le Parti communiste propose que le travail de nuit reste sur la base du volontariat; que des compensations en terme de repos supplémentaires et de rémunération soient accordées; qu'un suivi médical par la médecine du travail au moins deux fois par an soit effectué; qu'il y ait un abaissement de l'âge de départ à la retraite avec possibilité de partir dès cinquante ans, avec l'attribution d'annuités de bonification (1/4 d'annuité par année de travail de nuit); que, pour les femmes enceintes, il y ait obligation de retour au poste de jour dès la déclaration de grossesse sur un poste adapté (accord de la médecine du travail) sans perte de rémunération et avec suivi médical plus rigoureux; en cas de non possibilité de reclassement de jour, mise en congés maternité exceptionnels et retour dans un poste de travail de même rémunération à l'issue du congé.